08.09.2021

Six millions pour la piscine de Marly



Les travaux de la nouvelle piscine de Marly ont commencé au mois de juin dernier. © Charly Rappo

NM

L'Etat de Fribourg participera à la construction de la nouvelle piscine couverte de Marly à hauteur de 6 millions de francs. C'est ce que le Grand Conseil a décidé mercredi matin, à l'unanimité.

Fruit d'un partenariat public-privé entre la commune de Marly et le Marly Innovation Center, cette infrastructure doit coûter au total 23 millions de francs. Equipée d'un bassin de 25 mètres, d'une fosse avec plongeoir et plateforme, d'un bassin d'apprentissage, d'une pataugeoire et d'un espace massage et bien-être, elle sera ouverte 91 heures par semaine, soit 55 heures pour le public et 36 heures pour les écoles. «Ce projet de piscine répond aux besoins de plans d'eau pour que l'enseignement de la natation puisse être rendu obligatoire dans le canton

1 sur 2 14.09.21, 13:17

de Fribourg», précise le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen.

Six millions pour la piscine

29.06.2021

Marly » Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'approuver un crédit d'engagement permettant de subventionner la construction de cette infrastructure destinée aux écoles et au public.

Alors que le premier coup de pioche du chantier de la nouvelle piscine de Marly a été donné il y a un peu moins de trois semaines (*La Liberté* du 11 juin), le Grand Conseil est appelé à se prononcer sur le subventionnement cantonal de cette infrastructure sportive devisée à 23 millions de francs, fruit d'un partenariat public-privé entre la commune de Marly et le Marly Innovation Center (MIC). Le Conseil d'Etat invite le parlement à approuver l'ouverture, auprès de l'administration des finances, d'un crédit d'engagement de 6 millions de francs.

Dans son projet de décret, le Gouvernement fribourgeois rappelle que la future piscine, dont l'inauguration est prévue pour la rentrée scolaire 2022-2023 sur le site du MIC, répond à un souhait exprimé par la population depuis plus de 20 ans. Equipée d'un bassin de 25 mètres, d'une fosse avec plongeoir et plateforme, d'un bassin d'apprentissage, d'une pataugeoire et d'un espace massage et bien-être, elle sera ouverte 91 heures par semaine, soit 55 heures pour le public et 36 heures pour les écoles.

Le plan financier, qui table sur un déficit d'exploitation annuel de 300 000 francs, prévoit des entrées plein tarif à 10 francs pour les privés, avec possibilité d'acquérir un abonnement annuel pour 450 francs (350 pour les habitants de Marly).

La nouvelle piscine accueillera en outre les élèves des écoles primaires de Marly et des communes du plateau du Mouret ainsi que des écoles du Cycle d'orientation de Marly et de Pérolles. «Il est à noter qu'il existe encore un important potentiel pour la fréquentation de la piscine par des élèves d'autres communes, sans que ces éléments ne soient en l'état pris en considération dans le budget de la société Marly Piscine SA», précise le Conseil d'Etat.

MARC-ROLAND ZOELLIG

2 sur 2 14.07.21, 09:05

10.06.2021

Première pierre pour la piscine de Marly



Marly Innovation Center; Pose de la première pierre de la piscine de Marly Photo Lib/Charly Rappo, Marly, 10.06.2021 © La Liberté

TG

La construction de la piscine de Marly est lancée. La cérémonie de la pose de la première pierre s'est déroulée ce jeudi en fin d'après-midi en présence de nombreux invités. La mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Le projet verra le jour sur le quartier de l'Ancienne-Papeterie, bâti par le Marly Innovation Center. La réalisation de la piscine, fruit d'un partenariat public-privé, est portée par la société anonyme Marly Piscine SA (en cours de constitution), détenue à raison de 75% par la commune de Marly et de 25% par le Marly Innovation Center Sàrl.

La piscine comprend un bassin principal de 25 m avec six lignes d'eau,

une fosse avec plongeoir à un mètre et plateforme à trois mètres, un bassin d'apprentissage avec fond amovible, un bassin avec massages et un espace de jeux pour enfants.

L'investissement s'élève à 23 millions de francs. Il est financé à hauteur de 3,5 millions par la commune de Marly, Marly Innovation Center Sàrl apportant un peu plus de 4 millions de francs. Une subvention cantonale de 6 millions de francs est escomptée. Le solde sera financé par le recours de la société à un emprunt.



Les partenaires du projet ont posé la première pierre de la future piscine. © Frapp



Loisirs 3 11 juin 2021 à 05:43

La piscine de Marly se concrétise

La première pierre de la piscine couverte de Marly a été posée jeudi. Les bassins seront inaugurés vers la fin de l'été 2022.

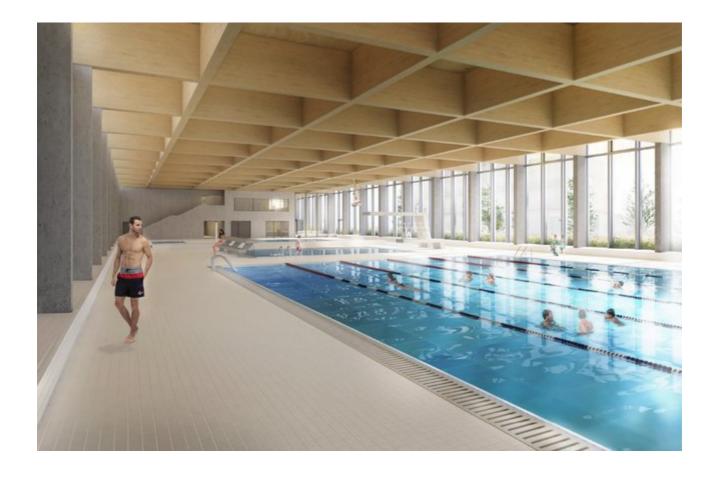
Dès la rentrée 2022-2023, la population disposera d'un bassin de natation avec six couloirs, d'une fosse avec plongeoir et d'un espace jeux pour les enfants. Les clubs sportifs, le CO et les écoles de Marly, le CO de Pérolles et les établissements du plateau du Mouret, dans un premier temps, auront également accès au futur complexe situé entre le campus technologique et l'écoquartier de l'Ancienne Papeterie, où se construisent plus de 350 logements.

Le chantier de la piscine a été lancé symboliquement jeudi, en présence des autorités et des collaborateurs du projet de 23 millions de francs, issu d'un partenariat public-privé. Il est financé à hauteur de 3,5 millions par la commune de Marly, quelque 4 millions par Marly Innovation Center Sàrl, et bénéficie d'une subvention cantonale de 6 millions. L'emprunt de Marly Piscine SA (en cours de constitution) se monte à 10 millions de francs.

La structure doit répondre aux besoins d'une population en manque de bassins. A trois mois du vote consultatif sur la fusion du Grand Fribourg, le lancement d'un tel chantier lance un signal fort, selon Jean-Pierre Siggen, directeur de l'Instruction publique, de la culture et du sport (DICS). "On a besoin de plusieurs piscines", souligne le conseiller d'Etat. "La réalisation de la

24.02.2021

Feu vert pour la piscine de Marly



TG

Le Conseil général de Marly a accepté mercredi soir à l'unanimité de donner son feu vert à la réalisation d'un projet de piscine sur le site du Marly Innovation Center. L'inauguration est prévue pour 2022.

Le Conseil général a accepté la constitution d'une société anonyme (SA), Marly Piscine SA, et les statuts de la SA, reposant sur un actionnariat public-privé. La commune apportera enuite 3,5 millions de francs au capital-actions, ainsi que la valeur du terrain (2,9 millions de francs), offert par le Marly Innovation Center.

La commune apportera enfin une garantie de déficit à concurrence maximum de 75% des déficits annuels de la future société Marly Piscine SA. Le cas échéant, la commune apportera un cautionnement jusqu'à hauteur de 10 millions de francs, correspondant à l'emprunt de la SA et la

1 sur 2 25.02.21, 13:51

constitution des garanties nécessaires.

Le projet fera l'objet d'une subvention cantonale, à hauteur de 6 millions de francs.

2 sur 2 25.02.21, 13:51

L'attrait pour les piscines ne faiblit pas

Plusieurs projets de construction de bassins sont en cours dans le district de la Sarine, certains datent



Certains projets de piscines dans le district de la Sarine se concrétisent, tandis que d'autres peinent toujours à se réaliser.



ANNE REY-MERMET

Nager Elles sont attendues par la population, par les écoliers, les sportifs et les associations. Après des décennies de disette et un foisonnement de projets ces

dernières années, des piscines commencent enfin à se concrétiser en Sarine, notamment à Cottens. Mais alors que d'autres peinent à se réaliser ou ont été abandonnées, comme la piscine olympique de Villars-sur-Glâne ou l'idée d'un bassin à Forum Fribourg, la demande est toujours aussi forte. Que peuvent encore espérer les nageurs? Revue des projets.

Fribourg En décembre 2016, le Conseil général de Fribourg acceptait un crédit de 1,36 million pour étudier la création d'une piscine sur le site des Abattoirs, à Saint-Léonard. La commune analyse deux variantes: une piscine de 25 mètres «plus» (c'est-à-dire comprenant au moins cinq lignes) ou un bassin de 50 m. «Nous travaillons actuellement sur le business plan, car il faut connaître les coûts de construction et les frais d'exploitation, sur la base d'un plan d'occupation pour décider quelle variante serait la plus viable», explique Andrea Burgener Woeffray.

Le Conseil communal de Fribourg espère finaliser sa décision d'ici la fin de l'année ou le début de la prochaine. Des discussions sont en cours aussi avec le préfet de la Singine Manfred Raemy et avec Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine et président de l'Association du cycle d'orientation (CO) de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Les élèves singinois et ceux des cycles d'orientation pourraient également utiliser les installations fribourgeoises (voir plus loin chapitre Givisiez). «Nous connaissons les besoins des écoles de la commune, mais il faut aussi calculer ceux des associations, de la population, de la Singine, des élèves de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français», souligne la conseillère communale en charge de l'édilité, des services d'urbanisme et architecture et du génie civil, environnement et énergie.

Si les besoins pour une piscine de 50 mètres ne sont pas avérés, ce sera donc l'autre variante qui sera choisie. «Nous sommes très prudents, il faut être sûr de parvenir à remplir le plan d'occupation», relève Andrea Burgener Woeffray. Celle-ci ajoute que, pour obtenir les subventions du canton liées à la construction d'un bassin, il faut un plan d'aménagement de détail (PAD). Le PAD en vigueur prévoyait la construction d'un parking d'échanges dans ce secteur. Celui-ci a été abrogé avec la mise à l'enquête du nouveau plan d'aménagement local (PAL) en 2018. «Des oppositions ont également été interjetées à ce moment-là sur ce périmètre, bloquant l'élaboration d'un nouveau PAD», précise la conseillère communale.

Cottens Depuis le mois d'août dernier, on nage à Cottens. Une piscine de 25 mètres a été construite dans la Résidence Saint-Martin dans le cadre d'un projet d'extension. Les résidents de l'Etablissement médico-social pour personnes âgées peuvent profiter du bassin, mais ils ne sont pas les seuls. «La piscine est louée à passablement d'écoles et de cycles d'orientation de la région, l'ensemble représente plus de 1000 heures sur l'année», indique Christophe Auguste, directeur de la résidence. Le bassin est aussi utilisé par des associations comme l'Université populaire ou par des clubs comme Fribourg Natation. La Résidence Saint-Martin y organise aussi des cours et ouvre ses lignes d'eau au public plusieurs fois par semaine.

Le projet de piscine a été mis à l'enquête en mars 2017 et réalisé en trois ans. Un temps plutôt record par rapport aux autres projets qui peinent à se réaliser. «Nous avons la chance d'être une fondation, le processus décisionnel est peut-être plus aisé pour ce type de réalisation», estime Christophe Auguste. Malgré le peu de publicité encore fait autour de cette nouvelle piscine pour le moment, les inscriptions aux cours sont nombreuses et les familles de la région séduites. «C'est un bénéfice important pour la région de Sarine Ouest. Pour aller nager en ville de Fribourg, il y a

le problème du parking, des bouchons. Nous avons reçu beaucoup de messages de gens contents.»

Givisiez La création d'une piscine de 25 m figure dans le programme de construction du nouveau Cycle d'orientation de Givisiez, sur le site des Taconnets. Mais les plans pourraient changer en fonction de la variante choisie par les autorités communales de Fribourg. «Si la variante d'un bassin de 50 m est retenue à Fribourg, le projet de piscine au CO des Taconnets pourrait être abandonné. Actuellement, le programme comprend un bassin et une salle de gym double. L'option d'une salle triple serait alors privilégiée», indique Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine et président de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

Celui-ci relève que le site des Abattoirs a l'avantage de son accessibilité, avec notamment une bonne desserte en transports publics. Comme le Conseil communal de Fribourg, le préfet de la Sarine espère que la décision pourra être arrêtée à la fin de l'année. Avec la réalisation de ces projets, dont celui d'Avry et de Marly (lire ciaprès) et les bassins existants, les besoins des élèves pourront être couverts.

Marly Une piscine de 25 m sur le site du Marly Innovation Center (MIC) a été mise à l'enquête en septembre dernier. Celle-ci n'a pas suscité d'opposition. «L'objectif est d'offrir de la plus-value aux habitants de l'éco-quartier, leur proposer des activités. Le bassin serait aussi à disposition des écoliers de la région, c'est aussi très favorable pour les communes alentour», relève Ludovic Stempfel, responsable communication du MIC.

Les autorités de Marly et le MIC réfléchissent sur la forme juridique la plus adaptée pour réaliser cette piscine, une étude ayant montré qu'il était plus aisé que la commune prenne la tête du projet, plutôt que d'opter pour des assemblées de délégués. La commune collabore également avec l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français dans ce dossier et son président, le préfet de la Sarine. Des discussions jugées fructueuses pour faire avancer un projet qui bénéficiera aussi aux élèves des CO de la région.

Le terrain, d'une valeur de 3,5 millions, est mis à disposition par le MIC. L'objectif est de commencer les travaux d'ici la fin de l'année ou le début de la prochaine.

Avry En mars 2017, les promoteurs du projet annonçaient une ouverture du centre aquatique d'Avry le 20 octobre 2020. Un calendrier ambitieux pour la construction de cette piscine, intégrée dans le vaste programme de construction d'un nouvel Avry Centre. Selon les plans, le centre aquatique comprendra une piscine de 25 mètres, une autre dite «d'apprentissage» avec un fond amovible, un bassin de plongeon, une pataugeoire et un toboggan aquatique. Le tout pour un coût devisé à 23 millions.

Depuis juillet 2019, les machines sont à l'arrêt sur le chantier. Comme une soixantaine de communes du canton (lire en page 11), le plan d'aménagement local (PAL) d'Avry est contesté par le Tribunal cantonal (TC). L'Etat a fait recours contre l'arrêt du TC auprès du Tribunal fédéral. «Tout le projet de nouvel Avry Centre est bloqué, suspendu à la décision du Tribunal fédéral. Nous sommes très impatients d'avoir la réponse», indiquait Michel Moret, syndic de la commune. Le verdict du TF ayant été diffusé hier, le flou devrait bientôt se dissiper.

Nouvelle piscine à l'enquête

19.09.2020

Marly Un bâtiment comprenant un bassin de 25 mètres doit être construit sur le site du Marly Innovation Center.

La construction d'une piscine se précise à Marly. Le Marly Innovation Center (MIC) a mis hier à l'enquête dans la *Feuille officielle* la construction d'un bâtiment qui comprendra un bassin de 25 mètres avec six lignes d'eau. La fin des travaux est espérée pour l'été 2022.

L'investissement est devisé à environ 20 millions de francs. Il devrait être réparti entre le MIC, maître d'ouvrage, les communes intéressées et le canton. «Les discussions sont en cours en ce qui concerne le financement, la forme juridique et la prise en charge des coûts d'exploitation», indique Ludovic Stempfel, responsable de la communication du MIC.

Il est prévu que l'infrastructure soit ouverte au public et propose des heures aux écoles des communes environnantes. Selon Ludovic Stempfel, le projet répondrait aux critères permettant de bénéficier d'une subvention cantonale (limitée à 6 millions de francs pour des piscines de 25 m).

La piscine doit voir le jour sur le site du parc technologique du MIC, à proximité de l'écoquartier en construction. En plus d'un bassin principal, le projet comprend un bassin avec plongeoirs de 1 et 3 m, un bassin d'apprentissage avec fond mobile, un espace ludique pour enfants et un espace de type jacuzzi. Vitré, le bâtiment sera coiffé de panneaux photovoltaïques. Il mesurera 27 m par 90 m.

L'idée d'implanter une piscine sur le site du MIC fait son chemin depuis 2015. Lors de la dernière séance du Conseil général de Marly, le syndic Jean-Pierre Helbling avait annoncé qu'«un projet était techniquement prêt» et espérait une mise à l'enquête prochaine (*LL* du 3 juillet 2020).

THIBAUD GUISAN